

Charte de travail des Débranchés

Table des matières

1. Les valeurs de l'équipe.....	1
2. Les modes de fonctionnement/ organisation.....	1
3. Les droits de chaque participant.....	1
4. Les devoirs de chaque participant.....	1
5. La performance.....	2

1. Les valeurs de l'équipe

Notre équipe s'engage à respecter des valeurs telles que l'esprit d'équipe, le respect des autres et de l'environnement, la transparence ainsi que l'exigence.

2. Les modes de fonctionnement/ organisation

Notre équipe est composée de sept personnes : deux femmes et cinq hommes. Tous les membres sont élèves ingénieurs en troisième année de l'école Polytech Lille. Chacun fait partie d'une spécialité différente. Matériaux, mécanique, génie civil, génie biologique et alimentaire, systèmes embarqués, informatique et statistiques puis instrumentation et génie d'affaires sont des spécialités de notre école.

En ce qui concerne l'organisation, nous travaillons sur **Pète ton câble** à l'école à hauteur de plusieurs heures par jour. En effet, des créneaux sont dédiés à la réalisation de ce projet.

Pour communiquer en interne, nous utilisons un groupe « Whatsapp ».

3. Les droits de chaque participant

Notre équipe a pour mot d'ordre l'efficacité. Ainsi chaque participant a le droit de s'exprimer librement sur n'importe quel aspect de notre projet. Cela nous permet de considérer toutes les solutions envisageables et d'y réfléchir tous ensemble pour déterminer leur pertinence et écarter les fausses routes. Cette liberté s'étend par ailleurs au delà du domaine de compétence respectif de chaque participant car nous considérons que toute opinion a son importance et doit être étudiée.

4. Les devoirs de chaque participant

Les participants ont pour devoir de s'impliquer dans le projet afin que la répartition de la charge de travail entre eux soit équitable. Cela se traduit également par un devoir de présence et de ponctualité aux réunions.

5. La performance

L'objectif de notre projet est de participer, à son échelle, à réduire l'impact environnemental du recyclage des câbles électriques. Ainsi nous considérons notre travail accompli dans la mesure où cet objectif est atteint. Ainsi, la réussite du projet et donc la proposition d'un nouveau moyen de recyclage éco-responsable serait la preuve d'un travail accompli, mais nous saurons nous contenter d'avoir proposé une piste de réflexion à creuser davantage dans l'éventualité où le projet n'aboutirait pas